

Services périscolaires



Accueil de loisirs

les mercredis et vacances

La journée : 9h-17h

La 1/2 journée : 9h-12h et 14h-17h

La 1/2 journée avec repas : 9h-14h ou 12h-17h

Un service de garderie est proposé aux familles de
7h30 à 9h et de **17h à 18h45**

📍 Pôle enfance - Le jardin des hippocampes

Accueil de loisirs (3-11 ans) :

06 75 89 75 55

clsh@locoal-mendon.fr

Restaurant scolaire

Menus et plats élaborés
de l'entrée au dessert,
sur place.

1 menu végétarien par semaine
1 menu complètement bio par semaine
60 % d'aliments de qualité et durable (dont 35 % bio).
Des menus thématiques (par couleur, pays, fête,
etc.). Menus à la semaine consultable sur :

locoal-mendon.fr > Menus

Restaurant scolaire : 02 97 24 69 59
cantine@locoal-mendon.fr

Accueil périscolaire

les lundis, mardis, jeudis et
vendredis de
7h30 à 8h50 et de **16h30 à 18h45**.



Matin et soir : jeux intérieurs ou extérieurs,
activités...

Le soir : aide aux devoirs assurée avec l'aide de
bénévoles.

Lundi et jeudi sur inscription via Carte + jusqu'à la
veille du début de période scolaire.



Bon à savoir :

Si l'enfant est inscrit à Carte +, pas d'inscription
préalable au quotidien. Un temps d'accueil juste,
compté au quart d'heure.



Pôle enfance - Le jardin des hippocampes

Accueil périscolaire :

06 08 94 71 08

periscolaire@locoal-mendon.fr



Espace jeunes

Dédié aux jeunes
à partir de l'entrée en 6ème.
Lieu convivial et participatif.

Hors vacances

Mercredis après-midis de **14h à 18h**

Vendredis de **16h à 19h**

et lors des vacances scolaires



Salle intergénérationnelle - Espace Emeraude

Espace jeunes (11-17 ans) : 07 85 36 76 76

espacejeunes@locoal-mendon.fr



Comment s'inscrire ?

Carte + : un seul outil pour toutes vos inscriptions !

Avec Carte +, vous gérez sur un unique compte :

- la mise à jour de votre dossier administratif
- l'inscription aux différents services
- le paiement des services
- le suivi de consommation des services

Vous n'avez pas de compte Carte + ?

Pour que votre enfant puisse bénéficier d'un ou
plusieurs services communaux, il doit être inscrit au
préalable sur Carte +.

Dossier disponible
en mairie.